

COMPAGNIE MAROCAINE

Société Anonyme au Capital de 1.120.000 euros
Fondée en 1902

Siège Social:
4, rue de Sèze 75009 PARIS

Tel : 09.61.67.81.03
Fax : 01.53.34.02.09

E-Mail : compagnie.maocaine@wanadoo.fr

<http://www.compagnie-marocaine.com>

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 2014

Sommaire

Attestation du Président Directeur-général	3
Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	4
Rapport financier 2013	5 à 13
Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices	14
Filiales et participations	15
Tableau de flux de trésorerie	16
Résolutions	17

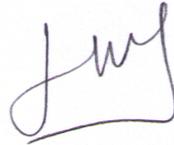
ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice clos le 31 décembre 2014

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport de gestion (ci-joint figurant page 5) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles est confrontées.

Fait à Paris, le 29 avril 2015

Jacques VITALIS
Président Directeur-général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JV', is centered below the printed name and title.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **COMPAGNIE MAROCAINE** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Levallois Perret, le 27 mai 2015

Les commissaires aux comptes

EXPONENS
Conseil et Expertise
Pascal BOURHIS
Associé

FIGEREC
Bruno FOURRIER
Associé

Rapport financier

Exercice clos le 31 décembre 2014

La société tire l'essentiel de ses ressources du produit de ses placements.

La trésorerie de la société est toujours gérée avec la plus grande prudence. Cela se traduit par le placement de nos avoirs sur des supports monétaires peu exposés mais d'un faible rendement.

Le conseil a décidé de transférer le bénéfice de l'exercice 2013 de la succursale marocaine. Cette opération a permis de transférer au siège la somme de 9.423 euros nette de la taxe sur les transferts.

Le résultat financier de la COMPAGNIE MAROCAINE ressort à 76.365 euros contre 41.067 euros en 2013 et s'analyse comme suit :

Les produits des placements s'élèvent à 50.911 euros contre 48.957 euros pour la même période de l'exercice précédent.

Les variations du cours du dirham par rapport à l'euro, ont été constatées par un gain de change pour un montant de 25.455 euros contre une perte de 7.959 euros en 2013.

Après imputations de 68.857 euros de charges d'exploitation contre 80.991 euros pour la même période de l'exercice 2013, le résultat courant de l'exercice fait ressortir un bénéfice de 7.508 euros contre une perte de 39.923 euros pour l'exercice 2013.

Cette diminution des charges d'exploitation est la conséquence du départ à la retraite du Président. Son salaire et les charges sociales y afférentes s'élevaient en 2013 à 24 591 euros. Nous vous rappelons, qu'un contrat de prestations et d'assistance, qui a pris effet le 1^{er} janvier 2014, a été conclu avec la SAS COPAGES pour montant annuel hors taxe de 14.400 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel négatif de 8.184 € et d'une charge d'impôt de 1.460 euros, les comptes de la COMPAGNIE MAROCAINE font finalement ressortir une perte de 2.136 euros contre une perte de 55.005 euros au 31 décembre 2013.

Les capitaux propres de la société s'élèvent au 31 décembre 2014 à 2.193.703 euros contre 2.195.839 euros au 31 décembre 2013. Ils sont répartis à concurrence de 1.142.952 euros en France et 1.050.751 euros au Maroc contre respectivement 1.165.472 euros et 1.030.367 euros en 2013. Soit 5,10 euros et 4,69 euros par action contre 5,20 euros et 4,60 euros par action en 2013.

Au 31 décembre 2014, le total du bilan de la société s'élevait à 2.226.259 euros contre 2.231.530 euros pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe du présent rapport, le tableau des résultats prévus à l'article R 225-102 du code de commerce.

Perspectives 2015

La faiblesse des produits, résultant de la baisse des taux d'intérêt, le résultat courant de l'exercice 2015 devrait rester déficitaire.

Le conseil d'administration envisage de fermer définitivement la succursale marocaine après la vente de son siège au Maroc.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice 2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

Affectation des résultats de l'exercice 2014

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Ces comptes qui laissent apparaître une perte de 2.136 euros et un report à nouveau de 189.015 euros, font ressortir un résultat distribuable de 186.879 euros.

Nous vous proposons de ne pas distribuer de dividende et d'affecter la totalité du bénéfice distribuable au report à nouveau. Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'au cours des trois derniers exercices aucun dividende n'a été distribué.

Modifications statutaires

Nous vous rappelons que le dispositif visé à l'article 7 de la loi de 1014-384 du 29 mars 2014 institue, dans les sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, un droit de vote double pour toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire. Le conseil d'administration, estimant que cette mesure est votée essentiellement pour protéger les grands groupes, vous propose de ne pas instituer de droit de vote double, et en conséquence de confirmer la règle selon laquelle chaque action de la société donne droit en assemblée générale à une seule voix.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions du code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux. Nous vous rendons compte de leurs rémunérations totales et des avantages de toutes natures versés à ces derniers durant l'exercice écoulé.

Membres du Conseil d'Administration	Fonctions exercées dans toute société.	Rémunérations brutes	Jetons de présence
		2014	2014
M. Jacques VITALIS Président Directeur-général Nombre d'actions : 508 Nommé le : 11/06/2013 Première nomination : 28/04/1988 Fin de Mandat : AG / comptes 2018	Administrateur : COPAGES (SAS). Gérant : COVIMAR (Société Civile).	-	2.800 €
		Rappel N-1: 16 800 €	Rappel N-1: 2.800 €
M. Henri DARU Nombre d'actions : 30.212 Nommé le : 11/06/2013 Première nomination : 20/04/2000 Fin de Mandat : AG / comptes 2018	Néant		1.400 €
			Rappel N-1: 1.400 €
Mme Hedwige de ROFFIGNAC Nombre d'actions : 9.617 Nommée le : 11/06/2010 Première nomination : 16/10/2000 Fin de Mandat : AG / comptes 2015	Gérante: Ateliers Versigny.		1.400 €
			Rappel N-1: 1.400
COPAGES. (SAS) (Contrôlée par M. Jacques VITALIS) Nombre d'actions : 73.968 Nommée-le : 05/06/2009 Première nomination : 27/04/1979 Fin de Mandat : AG / comptes 2014 Représentée par Melle Lorenza VITALIS	Néant		1.400 €
			Rappel N-1: 1.400 €

QUESTIONS ADMINISTRATIVES.

Le mandat de la SAS COPAGES arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous proposons de le renouveler pour une période de six années, soit jusqu'à l'assemblée tenue en 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Titulaires :

FIGEREC

Date de nomination: 13/06/2012
Durée du mandat : 6 ans.
Durée d'exercice : Mandat expirant à l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.
Honoraires HT perçus en 2014 : 5.000 euros.

EXPONENS Conseil et Expertise

Date de nomination: 11/06/2013
Durée du mandat : 6 ans.
Durée d'exercice : Mandat expirant à l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.
Honoraires HT perçus en 2014 : 5.500 euros.

Suppléants

M. Pierre-Louis de CAFFARELLI

Date de nomination: 13/06/2012
Durée du mandat : 6 ans.
Durée d'exercice : Mandat expirant à l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

M. Philippe KALVARISKY

Date de nomination: 11/06/2013
Durée du mandat : 6 ans.
Durée d'exercice : Mandat expirant à l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

BILAN
(en euros)

ACTIF	Notes	2014	2013
Immobilisations corporelles	1	28 193	30 618
Titres de participations	2		
Autres Immobilisations financières	3	49	214
- ACTIF IMMOBILISE	TOTAL I	28 242	30 832
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	4	17 258	8 021
Valeurs mobilières de placement	5	2 166 620	2 173 790
Disponibilités	5	14 080	18 829
Charges constatées d'avance		59	58
- ACTIF CIRCULANT	TOTAL II	2 198 017	2 200 698
TOTAL GENERAL (I à II)		2 226 259	2 231 530

PASSIF		2014	2013
Capital		1 120 000	1 120 000
Réserve légale		112 000	112 000
Réserve d'investissement			
Autres réserves		774 824	774 824
Report à nouveau		189 015	244 020
Résultat de l'exercice		(2 136)	(55 005)
- CAPITAUX PROPRES	TOTAL I 6	2 193 703	2 195 839
Emprunts et dettes financières		8 640	
Fournisseurs et comptes rattachés		16 341	23 098
Dettes fiscales et sociales		2 575	5 593
Autres dettes		5 000	7 000
Produits constatés d'avance			
- DETTES	TOTAL II 7	32 556	35 691
TOTAL GENERAL I à II		2 226 259	2 231 530

COMPTE DE RESULTAT
(euros)

	Notes	2014	2013
Produits d'exploitation			
Total des produits d'exploitation I			
Achats et charges externes		49 206	41 272
Impôts et taxes		12 223	5 701
Charges de personnel			24 591
Dotations aux amortissements et dépréciations		2 428	2 427
Autres charges d'exploitation		5 000	7 000
Total des Charges d'exploitation II		68 857	80 991
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		(68 857)	(80 991)
Revenu des créances immobilisées		20 650	15 819
Différence positive de change			110
Différence de change (Ecart de conversion)	8	25 455	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		30 260	33 138
Total des produits financiers III		76 365	49 067
Perte de change			40
Différence de change (Ecart de conversion)	8		7 959
Total des charges financières IV		-	7 999
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)		76 365	41 067
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I- II+III-IV)		7 508	(39 924)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		684	
Reprise de provisions sur valeurs mobilières de placement			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Total des produits exceptionnels V		684	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		8 868	51
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			
Dotations exceptionnelles aux provisions			12 755
Total des charges exceptionnelles VI		8 868	12 806
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	9	(8 184)	(12 806)
Impôts sur les bénéfices	10	1 460	2 276
Total des produits (I+III +V)		77 049	49 067
Total des charges (II+IV +VI)		79 185	104 072
5- RESULTAT DE L'EXERCICE		(2 136)	(55 005)
Résultat par action (en euros)		(0,001)	(0,246)

Annexe aux comptes sociaux

Faits caractéristiques de l'exercice

Les capitaux propres de la société s'élevaient au 31 décembre 2014 à 2.193.703 euros contre 2.195.839 euros au 31 décembre 2013.

Compte tenu de l'instabilité des marchés financiers les fonds disponibles sont placés sur des supports monétaires.

Principes et méthodes

Principes généraux et éléments caractéristiques

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

La COMPAGNIE MAROCAINE clôture son exercice social le 31 décembre.

Les comptes qui vous sont présentés sont les comptes sociaux du siège fusionnés avec ceux de sa succursale marocaine.

Les comptes de bilan de la succursale ont été convertis au cours de clôture (10,9681 MAD pour 1 euro contre 11,2481 MAD en 2013), exception faite du poste construction qui a été converti à son cours historique de 11,0767 MAD pour 1 euros.

Le compte de résultat a été traduit en euros au cours moyen de l'exercice qui s'établissait à 11,1647 MAD pour 1 euro contre 11,1734 l'exercice précédent.

(MAD = Dirham marocain)

Référentiel comptable

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises en vigueur.

Principales méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (taux de conversion historique pour les immobilisations de la succursale) ou à leur valeur d'apport. Le mode d'amortissement pour dépréciation ainsi que la durée des amortissements sont les suivantes :

	Durée	Mode
Logiciels	3 ans	linéaire
Constructions	20 ans	linéaire
Matériel de bureau	3 ou 4 ans	linéaire
Mobilier	4 ans	linéaire

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. La société procède, le cas échéant, à une dépréciation de ses participations par référence à une valeur d'inventaire correspondant à la quote-part de capitaux propres détenus.

Les autres immobilisations financières et valeurs mobilières de placement entrent en comptabilité pour le coût historique d'acquisition, hors frais accessoires d'achat. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée en comparant ce coût historique à :

- la valeur boursière résultant du cours moyen constaté le dernier mois de l'exercice pour les titres cotés ;
- le cours de clôture pour les OPCVM ;
- la valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Si la valeur d'inventaire est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES COMPLEMENTAIRES

Note 1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont évolué comme suit :

Valeurs brutes (en euros)	31/12 2013	Acquisitions 2014	Cessions 2014	Ecart de conversion	31/12 2014
Immobilisations incorporelles	-				-
Immobilisations corporelles	52 570		250	+ 116	52 436
Constructions (1)	47 501				47 501
Matériel et mobilier	5 069		250	+ 116	4 935
Amortissements (en euros)	31/12 2013	Dotations 2014	Reprise 2014	Ecart de conversion	31/12 2014
Immobilisations incorporelles	-				-
Immobilisations corporelles	21.952	2.427	250	+ 113	22.242
Constructions	17.021	2.375			19.396
Matériel et mobilier	4.931	53	250	+ 113	4.847

(1) Appartement à usage de bureaux acquis en 2006. Siège de la Succursale au Maroc.

Note 2 - Immobilisations financières

Valeurs brutes (en euros)	2013	Acquisitions	Cessions	2014
Titres de participations	-	-	-	-
Dépréciations (en euros)	2013	Dotations	Reprises	2014
Titres de participation	-	-	-	-

Note 3 - Autres immobilisations financières

Valeurs brutes (en euros)	31/12 2013	Augmentations 2014	Reprises 2014	Ecart de conversion	31/12 2014
Immobilisations financières	214		165		49
Dépôts et Cautionnement	214		165		49

Note 4 - Autres créances

Valeurs brutes (en euros)	Brut	Provision	Net
Excédent IS 2011 (Maroc)	2.789		2.789
Excédent IS 2013 (Maroc)	3.666		3.666
Etat I/B dégrèvement IS MAROC 2006 (à recevoir)	13.080	13.080	-
Produits à recevoir	10.803		10.803
Total :	30.338	13.080	17.258

Note 5 - Valeurs mobilières de placement et trésorerie

		Nombre de titres	Valeur Comptable nette en €	%
Etablissement financier	Placements et SICAV monétaires		2.166.620	100%
C.I.C.	- Compte à terme (éch 31/03/2019)		900.000	
C.I.C.	- Compte à terme (éch 20/09/2015)		250.000	
AttijariWafa Bank	- Attijari Liquidité	8.800	1.016.620	
	Actions	-	-	0%
Total			2.166.620	100,00%

<i>Variation des dépréciations</i>	31/12 2013	Dotations 2014	Diminutions 2014	Ecart de conversion	31/12 2014
Dépréciation des VMP	-	-	-	-	-

<i>Localisation</i>	Siège	Succursale	Total
Compte à terme et SICAV monétaires	1.150.000	1.016.620	2.166.620
Valeur brute	1.150.000	1.016.620	2.116.620
Dépréciation	-	-	-
Valeur estimative	1.150.000	1.016.620	2.116.620
Plus values latentes	-	-	-
Trésorerie (Caisses ; Banques ; CCP)	3.282	10.797	14.079

La trésorerie de la succursale qui est librement utilisable au Maroc, ne bénéficie pas du régime de convertibilité. Ces fonds ne pourront être transférés au siège qu'après :

- la fermeture définitive de la succursale marocaine,
- le paiement de tous les impôts dus au Maroc,
- l'ouverture au Maroc d'un « compte convertible à terme ».

Les sommes placées sur «des comptes convertibles à terme» restent disponibles pour régler toute dépense en dirhams et pour effectuer au Maroc des placements et des opérations d'investissement.

Les sommes placées sur ces comptes sont transférables sur une période de quatre ans et ce, en quatre annuités égales de 25 % chacune. Le transfert de la première annuité ne pouvant intervenir qu'un an à partir de la date d'inscription des fonds sur les comptes convertibles à terme.

Note 6 – Variation des capitaux propres et réserves

(en €)	31/12/2013 avant affectation	Affectation 2013		31/12/2014 avant affectation	Affectation 2014		31/12/2014 après affectation
		+	-		+	-	
Capital	1.120.000			1.120.000			1.120.000
Réserve légale	112.000			112.000			112.000
Autres réserves (siège)	774.825			774.825			774.825
Report à nouveau	244.020		55.005	189.015		- 2.136	186.879
Résultat de l'exercice 2014				- 2.136			
Résultat de l'exercice 2013	- 55.005						
Capitaux propres	2.195.839			2.193.703			2.193.703
<i>Dividendes</i>		0			0		

Les capitaux propres sont répartis à concurrence de 1.142.953 euros en France et 1.050.750 euros au Maroc contre respectivement 1.165.472 euros et 1.030.367 euros en 2013. Soit 5,10 euros et 4,69 euros par actions contre 5,20 euros et 4,60 euros par action en 2013.

Au 31 décembre 2014, le capital de 1.120.000 euros est divisé en 224.000 actions de 5 euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Note 7 - Dettes

Ventilation par échéance	-1 an	+1 an	Total brut
COPAGES (Prestations 2 ^{ème} semestre 2014)	8.640 €		8.640 €
Fournisseurs & factures non parvenues	16.341 €		16.341 €
Dettes fiscales et sociales	2.575 €		2.575 €
Autres dettes (Jetons de présence)	5.000 €		5.000 €
Totaux	32.556 €		32.556 €

Détail fournisseurs & factures non parvenues :

Honoraires 2014 FIGEREC (C.A.C.)	6.000 €
Honoraires 2014 EXPONENS (C.A.C.)	5.517 €
Honoraires 2014 Société Fiduciaire du Maroc	3.282 €
Divers	1.542 €
Total	16.341 €

Le poste **dettes fiscales et sociales** se décompose comme suit :

Impôt sur les sociétés 2014 (Maroc)	263 €
Taxe professionnelle (Maroc)	91 €
Taxe sur les transferts (résultat 2013 succursale)	1.096 €
TVA à payer (Maroc)	1.107 €
Divers	18 €
Total	2.575 €

Note 8 - Différence de change

Les postes du bilan de la succursale marocaine, exception faite des constructions qui sont conservées à leurs cours historiques, sont convertis en euros au cours de clôture.

Les comptes 2014 de la succursale convertis au taux de clôture font ressortir une différence positive de change de 25.455 euros contre une différence négative de 7.959 euros pour l'exercice 2013.

Note 9 - Résultat exceptionnel : -8.185 €

Correspond pour l'essentiel à des redressements de TVA et à des pénalités fiscales.

Note 10 - Ventilation du résultat et de l'impôt sur les sociétés

Du fait de leurs localisations, le siège social et la succursale marocaine font l'objet d'une imposition distincte.

	Siège		Succursale		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Résultat courant avant impôts	-742	-51.910	8.250	11.986	7.508	-39.924
Résultat exceptionnel	582		-8.767	-12.806	-8.185	-12.806
Impôt s/ les bénéficiaires			-1.459	-1.200	-1.459	-1.200
Taxe transfert: Résultat succursale				-1.075		-1.075
Totaux	-160	-51.910	-1.976	-3.095	-2.136	-55.005

Note 11 - ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Au 31 décembre 2014 il n'y a ni engagements donnés, ni reçus.

Note 12 - EFFECTIF MOYEN

Depuis le 1^{er} janvier 2014 la société n'emploie pas de personnel.

Note 13 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Lors de sa réunion du 04 décembre 2008 le Conseil d'Administration a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 06 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de société cotées.

Le Conseil d'Administration qui a exprimé son adhésion à ces recommandations.

Rémunération du Président Directeur-général

	Exercice N	Exercice N - 1
M. Jacques VITALIS Président Directeur-général		
- Rémunération fixe due au titre de l'exercice	-	16.800
- Rémunération variable	-	-
- Rémunération exceptionnelle	-	-
- Jetons de présence	-	2.332
- Avantages en nature	-	-
- Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
- Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	-	19.132

Le Conseil d'Administration du 10 décembre 2009 avait fixé la rémunération annuelle du Président Directeur-général à la somme de 16.800 euros.

Il était affilié aux régimes de retraite des cadres et de prévoyance mis en place par la société.

Monsieur Jacques VITALIS a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2013.

Rémunération des membres du Conseil d'Administration

La somme totale des jetons de présence avait été fixée à 7.000 euros par l'Assemblée générale du 11 juin 2010.

L'Assemblée générale du 30 juin 2014 a fixé les jetons de présence à la somme de 5000 €.

Les jetons sont répartis à parts égales entre les administrateurs. La part du Président est double.

Tableau des jetons de présence

Membres du Conseil	Jetons de Présence versés en 2014	Jetons de Présence versés en 2013
MME Hedwige de ROFFIGNAC	1.400	1.400
M. Henri DARU	1.400	1.400
M. Jacques VITALIS	2.800	2.800
SAS COPAGES	1.400	1.400
Totaux	(*) 7.000	(*) 7.000

(*) dont 5.172 € réintégrés fiscalement.

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

	2010	2011	2012	2013	2014
I- SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE:					
a) Capital social	1.120.000	1.120.000	1.120.000	1.120.000	1.120.000
b) Nombres d'actions émises	224.000	224.000	224.000	224.000	224.000
II- RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS:					
a) Chiffre d'affaires hors taxes (1)	59.079	46.983	53.653	49.066	50.911
b) Résultat avant impôts, amortissements et provisions	- 21.995	-36.257	-23.556	-37.548	1.751
c) Impôts sur les bénéfices	7.997	38.265	6.302	2.276	1.459
d) Résultat après impôts, amortissements et provisions	- 32.553	- 77.529	- 32.277	- 55.005	- 2.136
e) Montant des bénéfices distribués					
f) Montant des distributions exceptionnelles (2)					
III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT A UNE SEULE ACTION :					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	- 0,13	- 0,33	- 0,14	- 0,18	0,00
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	- 0,15	- 0,35	- 0,15	- 0,24	- 0,01
c) Dividende versé à chaque action					
d) Dividende exceptionnel par action					
IV – PERSONNEL:					
a) Nombre de salariés	1	1	1	1	-
b) Montant de la masse salariale	16.800	16.800	16.800	16.800	-
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	8.475	8.524	8.716	7.791	-

(1) Le chiffre d'affaires HT comprend les produits financiers

Filiales et participations

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant résultat de l'exercice	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires de l'exercice 2014 H.T.	Résultat net de l'exercice 2014 H.T.	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					

I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE LA COMPAGNIE MAROCAINE

-Néant

II- RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS

A - FILIALES NON-REPRISES AU PARAGRAPHE I :

Sociétés françaises :

-Néant

Sociétés étrangères :

-Néant

B - PARTICIPATIONS NON-REPRISES AU PARAGRAPHE I :

-Néant

Tableau de flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (en €)	2014	2013	2012
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	- 2.136	- 55.005	- 32.277
Dotation, amortissements & provisions	2.428	15.181	2.419
Reprise, amortissements & provisions	- 250	- 384	-28.555
Plus-values de cession, nettes d'impôt			28.022
Marge brute d'autofinancement	42	- 40.208	- 30.391
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 11.960	2.561	225.849
Flux net de trésorerie généré par l'activité (1)	- 11.918	- 37.647	195.458
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations			-210
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		384	533
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (2)	-	384	323
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires			
Augmentations de capital en numéraire			
Emissions d'emprunts			
Remboursements d'emprunts			
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (3)	-	-	-
Variation de trésorerie (1)+(2)+(3)	- 11.918	- 37.263	195.781
Trésorerie d'ouverture	2.192.618	2.229.881	2.034.100
Trésorerie de clôture	2.180.700	2.192.618	2.229.881

Assemblée Générale Mixte du 9 JUIN 2015

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

Première résolution

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les opérations et les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se traduisent par une perte nette de 2.136 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration jusqu'à la date de clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Deuxième résolution

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, constate que la perte de l'exercice 2014 s'élève à 2.136 euros et que, compte tenu du report à nouveau de 189.015 euros, le résultat distribuable s'élève à 186.879 euros.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de ne pas distribuer de dividende et de reporter à nouveau la totalité du résultat distribuable.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée constate qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

Troisième résolution

(Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions)

Statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires sur le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, l'assemblée générale approuve la convention qui y est mentionnée.

Quatrième résolution

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle pour une durée de six exercices, le mandat d'administrateur de la SAS COPAGES. Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Cinquième résolution

(Ratification du transfert du siège social)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires ratifie la décision du conseil d'administration de transférer le siège social : 4 rue de Sèze - 75009 - Paris.

RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

Sixième résolution

(Modification du dernier alinéa de l'article 29 des statuts, relatif au droit de vote)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, connaissance prise du dispositif visé à l'article 7 de la loi de 1014-384 du 29 mars 2014, considérant que les actions de la société sont admises aux négociations marché réglementé, décide de ne pas instituer de droit de vote double au bénéfice des actionnaires visés au troisième alinéa de l'article L 225-123 du Code de commerce, confirme en conséquence la règle selon laquelle chaque action de la société donne droit à une seule voix.

L'assemblée générale extraordinaire décide en conséquence de modifier l'article 29, relatif aux assemblées générales, en rajoutant le paragraphe suivant à la fin du dernier alinéa:

« Aucun droit de vote double n'est conféré de droit, aux titulaires d'actions nominatives »

Cinquième résolution

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de la présente Assemblée Générale ordinaire, pour procéder à toutes formalités légales et réglementaires partout où besoin sera.